

Inscription à l'école :

L'inscription est à solliciter auprès de la mairie. S'il y a demande de dérogation, se renseigner auprès de la communauté de communes.

Le certificat d'inscription obtenu permettra ensuite de procéder à l'admission à l'école.

La(le) directrice (directeur) reste à votre disposition, sur rendez-vous, pour les démarches d'inscription ou pour toute information complémentaire.

Contact école :

Lieu-dit La Robertie - 24560 FAUX

Tel: 05 53 24 32 17

Email: ce.0240177m@ac-bordeaux.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD

23 avenue de la Bastide - 24500 EYMET • Tél. : 05 53 22 57 94 • E-mail : cc.portesudperigord@orange.fr



Ecole de FAUX



Communauté de Communes Portes Sud Périgord

23 avenue de la Bastide 24500 EYMET

Présentation de l'école

L'école comprend 3 classes, une salle d'art et d'éveil, une salle de motricité, une salle de sieste, un restaurant scolaire.

Nombreux jeux de cour.

Equipements numériques : Chaque classe est équipée d'un vidéoprojecteur interactif, d'un micro-ordinateur et d'un accès à internet.

Cela permet à l'enseignant de disposer d'une multitude de supports pédagogiques. Les élèves bénéficient également d'une flotte de tablettes ou de notebook, et l'école bénéficie de différents équipements numériques (photocopieurs multifonction, caméras numériques, visionneuses...)

Les élèves sont répartis dans 3 classes de la TPS au CM2.

La classe maternelle bénéficie d'une ATSEM.

L'école de Faux fonctionne en RPC (Regroupement pédagogique concentré) avec les communes de Conne de Labarde, Monmadalès, Saint Aubin de Lanquais et Saint Cernin de Labarde.

La Communauté de communes organise 3 services périscolaires autour de l'école : garderie, restauration et transport scolaire, ainsi qu'un partenariat avec le centre de loisirs de Castillonnès.

Horaires de l'école : lundis, mardis, jeudis et vendredis

08h45 - 12h00 : classe

12h00 - 13h30 : pause méridienne

13h30 - 16h15 : classe



A noter : Un bornier-vidéo a été installé sur le portail d'entrée de l'école.

La garderie:

2 agents accueillent les enfants de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h15 à 18h30. Il est obligatoire d'inscrire votre ou vos enfants à ce service directement auprès de l'agent d'accueil de la garderie.

Pour des raisons évidentes de sécurité, les enfants doivent être accompagnés par l'adulte responsable jusqu'au portail le matin.

Le soir, l'enfant ne peut quitter la garderie qu'en présence de l'adulte. Par conséquent, la responsable de la garderie vous invitera à signer un registre. Vous veillerez à fournir le goûter si votre enfant fréquente la garderie après la classe.

Un forfait de 1€ par jour a été instauré, quelle que soit la durée de fréquentation réelle de la journée (horaires et tarifs harmonisés sur tout le territoire CCPSP).

La restauration scolaire

La restauration scolaire est sous compétence Communauté de communes qui assure l'achat des denrées alimentaires. La fabrication des repas est assurée sur place. Le prix du repas est fixé à 2,94€, tarif harmonisé pour tous les élèves sur le territoire de la CCPSP.

Actuellement quatre repas bio/et ou locaux/semaine sont servis aux enfants.

Dans le cadre de la loi EGALIM, les enfants bénéficient d'un repas végétarien par semaine.

Le transport scolaire

L'école de Faux est desservie par un circuit de transport scolaire. Ce circuit peut être modifié à chaque rentrée, selon les besoins exprimés. Une accompagnatrice suit les élèves dans le bus.

Partenariat avec le centre de loisirs de Castillonnès

Ce partenariat fonctionne pour toutes les vacances scolaires, ainsi que les mercredis en période scolaire. Le centre de loisirs assure le transport des enfants. Les familles inscrivent les enfants directement auprès du centre de loisirs.

Vacances scolaires: Les familles déposent leurs enfants à la garderie de l'école d'Issigeac, où ils sont accueillis par un animateur du centre de loisirs. Puis ils sont transportés en autocar jusqu'à Castillonnes. Le soir, après retour en autocar également, les enfants restent sous surveillance de l'animateur jusqu'à ce qu'ils soient récupérés.

Mercredis en temps scolaire : Les enfants inscrits au centre de loisirs sont transportés depuis l'école d'Issigeac vers Castillonnes.



